

# La gestion de la « diversité ethno-culturelle » l'exemple canadien

*Jacques Barou \**

**L**a question de l'immigration ne cesse de susciter en Europe de nombreux débats au niveau social et politique avec une sollicitation des milieux de la recherche pour éclairer les diverses faces d'un problème de plus en plus complexe. La situation démographique de plusieurs pays d'Europe marquée par une stagnation et un vieillissement de la population rend nécessaire un recours à l'immigration afin d'assurer une réponse aux besoins du marché du travail. En même temps la situation de crise économique qui s'est développée depuis 2008 suscite des inquiétudes quant à l'insertion économique potentielle des immigrés et à la crispation des nationaux vis-à-vis de ce qu'ils perçoivent comme une menace. La montée en puissance des partis populistes dans l'ensemble de l'Europe témoigne de ces difficultés. La question de l'intégration des immigrés et de leurs descendants se pose aussi avec acuité.

## **La crise des modèles d'intégration**

Que les politiques d'intégration aient été inspirées par le modèle républicain à l'œuvre en France ou par le modèle multiculturel expérimenté au Royaume Uni et dans divers pays nordiques, elles ont eu un niveau de réussite limité et elles doutent de leur pertinence face à la persistance d'un taux

---

\* CNRS

de chômage très élevé chez les descendants des immigrés, de phénomènes de concentrations résidentielles qui vont en s'aggravant et de poussées de violence urbaine imprévisibles et signes d'une crise de la sociabilité et de la citoyenneté. La hantise, de plus en plus partagée au niveau européen de voir se constituer des enclaves culturelles fonctionnant à partir de normes et valeurs différentes de celles de la société majoritaire,



voire même opposées à celles-ci, conduit certains à prôner un retour à une politique d'assimilation qui aurait au moins pour résultat de rapprocher les divers groupes les uns des autres sur le plan identitaire. C'est en particulier le sens du débat autour de la notion de « britishness » engagé au Royaume Uni à la suite du choc ressenti par l'opinion publique après les attentats perpétrés en 2005 dans le métro londonien par quatre jeunes Britanniques de parents immigrés, débat orchestré ensuite à des fins de mise en place d'une nouvelle politique par le gouvernement Cameron.

Curieusement en France, c'est la notion de diversité qui est mise en avant pour relancer une politique d'intégration qui, elle aussi doute d'elle-même. Mais, à observer les choses de près, il s'agit plutôt de faire leur place dans les instances représentatives de la société aux élites francisées issues de l'immigration en tant qu'individus ayant acquis au mérite les qualités nécessaires à l'exercice de compétences et de

responsabilités plutôt que d'articuler un lien entre ces élites et les populations dont elles sont issues. Cette orientation procède de la prise de conscience d'un décalage de plus en plus visible entre l'homogénéité de classe sociale, de génération, d'origine et de genre des instances dirigeantes du pays et l'hétérogénéité croissante de la société, décalage auquel l'opinion semble de plus en plus sensible dans son ensemble. La

diversité se réduit à celles des patronymes et des phénotypes que l'on entend promouvoir au même titre que d'autres catégories de minorités en mal d'intégration comme les handicapés. Cela n'est certes pas sans incidence sur le ressenti des masses concernées comme en témoigne par exemple l'étonnante popularité d'une personnalité comme Rachida Dati auprès de nombre de jeunes d'ascendance immigrée. Mais on est loin toutefois d'une prise en compte de la diversité culturelle dans une perspective d'intégration au niveau social, économique et politique et la mise en valeur de brillantes réussites individuelles n'empêche pas les écarts de se maintenir entre la majorité et certaines catégories de Français issus de l'immigration sur le plan de l'emploi, de la participation politique et des conditions de vie en général.

Y a-t-il ailleurs des politiques qui prennent en compte la diversité culturelle dans son aspect global à des fins d'intégration des masses et non pas des seules élites ?

## Le Canada, eldorado de la diversité ?

A priori, le Canada peut apparaître comme l'un des rares pays où la question de la diversité «ethno-culturelle» est prise en compte dans la politique d'intégration. L'immigration y est pensée comme un facteur de développement du pays. Un Canadien sur six est né à l'étranger. A Toronto 40% des habitants sont nés à l'étranger et l'immigration contribue dans une proportion de 50% à la croissance démographique du pays.

L'immigration a d'abord été un enjeu de pouvoir entre anglophones et francophones. C'est une immigration beaucoup plus forte depuis les îles britanniques qui a permis aux Anglais de gagner la guerre et d'annexer le Canada français au traité de Paris en 1763. Les francophones qui n'ont bénéficié que d'un très faible apport migratoire depuis la métropole n'ont dû leur survie culturelle et linguistique qu'à un taux de fécondité parmi les plus élevés qui aient jamais été enregistrés dans l'histoire de la population. Lorsque le Canada devient indépendant en 1867, la future province du Québec, alors appelée le Bas Canada, est assez peuplée pour affirmer une originalité identitaire qui ne cessera de se manifester par la suite, amenant souvent le pays à la limite de la sécession. L'immigration a pu apparaître comme une manière de contrer les exigences souverainistes d'une partie des Québécois. Les quelques neuf millions de Canadiens qui ne sont ni d'origine anglaise ni d'origine française et que l'on appelle au Québec les « ethniques » utilisent dans leur grande majorité l'anglais, par pragmatisme et sans pour autant se sentir assimilés à la population d'origine britannique. La revendication québécoise de promouvoir le français comme langue officielle obligatoire a souvent amené les porte-paroles des communautés

immigrées et aussi des autochtones à réclamer aussi un usage officiel pour leur langue d'origine et fait ainsi apparaître la revendication radicale des francophones comme un facteur de démembrement potentiel de la fédération. L'échec électoral du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995 a été imputé essentiellement au vote des « ethniques ». Depuis lors, la majorité francophone de la « belle province » a vu son influence politique diminuer et le Québec est amené à conduire sa propre politique d'immigration, en privilégiant les flux de migrants originaires d'Afrique ou des Caraïbes francophones. Depuis les années 1990, cette migration est moins de caractère économique que de caractère humanitaire et familial, ce qui pose des problèmes sous l'angle de l'intégration et amène à recourir à de nouvelles politiques comme la prise en compte du rôle des communautés.

Le modèle d'intégration « multiculturelle » qui a été choisi en 1969 sous le gouvernement Trudeau et inscrit dans la constitution du pays assure aux candidats à l'immigration le bénéfice d'une certaine tolérance par rapport à leurs habitudes de vie quotidienne et à leurs pratiques religieuses. Sur le plan de la politique interne, il a contribué à casser la polarisation autour de la question linguistique et fait reculer la revendication francophone à l'indépendance qui dans sa dimension d'exigence d'authenticité paraît en décalage avec l'idéal d'une société métissée que certains veulent voir comme un idéal préfigurant ce que devront être les nations composites dans l'avenir. Le multiculturalisme, associé au bilinguisme officiel canadien, constitue, selon les termes du ministre d'État au Multi-culturalisme Gerry Wiener, une philosophie qui se démarque de l'assimilationnisme, de la ségrégation et du statu quo, et prône l'égalité des cultures et des droits des citoyens sur le

plan politique, social et culturel dans un régime de démocratie et de libre entreprise, et donc la primauté des droits individuels. Avec, cependant, une mission particulière: *“It views cultural differences as features of social life which must be incorporated into all aspects of the functioning of the State”*.<sup>1</sup>

Cela signifie que la diversité n'est pas perçue comme une caractéristique individuelle de caractère superficiel mais comme une donnée qui doit être systématiquement prise en compte dans toutes les politiques sectorielles.

Cet idéal bute sur les problèmes économiques que connaît la société canadienne contemporaine qui sont génératrices d'inégalités entre les divers groupes de migrants et sur les discriminations qui, pour être davantage prises en compte par la loi que dans d'autres pays, n'en existent pas moins dans les divers aspects de la vie quotidienne. Au Québec, le problème se complique du fait de la forte concentration des immigrants dans l'aire métropolitaine de Montréal où ils représentent 25% de la population tandis que le pourcentage des francophones est en forte diminution. L'attrait de l'anglais fait que la plupart des familles immigrées n'envoie pas leurs enfants dans les écoles publiques québécoises. La politique menée initialement par le Parti Québécois qui insistait sur les convergences entre les cultures des immigrants et la culture francophone n'a plus guère de sens face à une telle situation. La diversité se traduit par un pluralisme de fait qui est associé à diverses inégalités entre les différentes populations. On peut ainsi parler de processus de racialisation de pauvreté et d'ethnisation des espaces résidentiels. Dans une telle perspective, la diversité, en elle-même ne peut être un facteur d'intégration. Pour que sa prise en compte puisse aller dans le sens de l'intégration, il conviendrait de

mener d'abord une lutte contre les inégalités sociales, politique coûteuse et difficile s'il en est que la plupart des démocraties modernes ont tendance à oublier au profit d'effets d'annonce qui, comme dans le cas de la promotion de la diversité, ne règlent pas le fond du problème ■

1. G. Wiener, *Toronto Star*, 12 décembre 1989.